

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste, réunissant 29 associations très diversifiées : services sociaux d'aide aux demandeur-euses d'asile, organisations syndicales, services d'éducation permanente et organisations internationales.

Le CIRÉ travaille sur les questions touchant les demandeur-euses d'asile, les réfugié-es et les personnes étrangères, avec ou sans titre de séjour, via le plaidoyer politique, la sensibilisation et l'action sur le terrain. Nos thématiques de travail sont les politiques migratoires, l'asile et l'accueil, la détention, le séjour et l'intégration.

Le CIRÉ offre également des services d'aide directe aux personnes étrangères.

Plus d'infos sur cire.be !

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



IBAN : BE91 7865 8774 1976 - BIC : GKCCBEBB
déduction fiscale possible à partir d'un don de 40 euros

CONTACT

CIRÉ asbl

80-82 rue du Vivier, B-1050 Bruxelles

Tel + 32 2 629 77 10 - Fax + 32 2 629 77 33

cire@cire.be

CIRE.BE



COORDINATION ET INITIATIVES
POUR RÉFUGIÉS ET ÉTRANGERS

QUELS SONT NOS SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES ?

ACCUEIL GÉNÉRAL

Le service accueil général assure l'information et l'orientation du public qui contacte le CIRÉ par téléphone, par mail, ou en se présentant sur place. Il assure également des permanences sociojuridiques en droit des étrangers à destination des personnes étrangères avec ou sans titre de séjour.

ACCUEIL

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00 +32 2 629 77 10 | cire@cire.be

PERMANENCE SOCIALE

Sans rendez-vous les lundi et mardi de 9h à 12h

PERMANENCE SOCIO-JURIDIQUE

Par téléphone au +32 2 629 77 23 : les lundi de 13h30 à 16h30 et jeudi de 9h à 12h

Sur place (sans rendez-vous) : les lundi et mardi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h00

SERVICE LOGEMENT

Le service logement apporte une aide aux familles en difficulté pour accéder à un logement adéquat à un prix abordable. Et ce, via différents types de projets, comme les projets d'aide à l'acquisition : les Groupes d'épargne collective et solidaire (GECS), l'épargne individuelle préparatoire (PEPS), et les projets en partenariat avec le Community Land Trust Bruxelles (CLTB). L'accompagnement individuel, collectif et la formation sont assurés. Par ailleurs, le Fonds de garanties locatives du CIRÉ apporte un appui à la location (avance pour garantie locative) à des personnes primo-arrivantes qui ne trouvent pas d'autre solution.

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS

+32 629 77 01 et +32 629 77 21 | logement@cire.be

ACCUEIL DEMANDEUR·EUSES D'ASILE

En collaboration avec 13 organisations partenaires, notre structure d'accueil s'adresse aux demandeur·euses d'asile qui présentent des problèmes médicaux nécessitant un accueil spécifique, et aux mineur·es non accompagné·es (MENA) avec un statut de séjour, et aux personnes LGBTQIA+. Elle propose un accueil en logements individuels et un accompagnement social adapté, privilégiant la vie de famille et l'autonomie.

INFORMATIONS +32 2 629 77 36 | ada@cire.be

SERVICE TEF

Le service TEF informe et accompagne les personnes dans leurs démarches d'équivalence de diplômes et dans la valorisation d'acquis plus informels. Il les informe également sur les possibilités et conditions d'accès au séjour par le travail, au séjour étudiant et aux études supérieures. L'objectif est de contribuer à l'intégration sociale et professionnelle des personnes migrantes en Belgique.

INFORMATIONS

+32 2 629 77 07 | tef@cire.be | mondiplo.me

ÉCOLE DE FRANÇAIS

L'école propose des cours de français langue étrangère (FLE) pour adultes, débutant en français et scolarisé·es dans leur pays d'origine. Les cours ont lieu en journée et en soirée. Les méthodes utilisées sont participatives. Elles incluent une initiation à la vie sociale et culturelle en Belgique. Trois périodes d'inscriptions sont organisées, voir cire.be/ecole.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

+32 2 629 77 38 et +32 2 629 77 29 | ecole@cire.be